

# DEMANDE DE PERMIS D'ÉPANDAGE COMMERCIAL DE MATIÈRES PRESCRITES

Direction de la gestion environnementale

**Nota : Les signatures originales sont requises. Veuillez taper à la machine ou écrire clairement à l'encre et en lettres moulées. Veuillez remettre le formulaire rempli par la poste ou en personne. NE PAS ENVOYER PAR TÉLÉCOPIEUR. Les signatures et les coordonnées sont à la page 2.**

<b>Partie 1 - Renseignements sur l'entreprise et l'auteur de la demande</b>		
Nom du demandeur :		
Adresse postale (y compris adresse 911, n° de la route rurale) :		
Ville :		Région, comté :
Province :		Code postal :
Tél. :	Télécopieur :	Courriel :
Nom de l'entreprise (pour laquelle vous êtes un agent autorisé) :		Personne-ressource de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise (pour laquelle vous êtes un agent autorisé) :		Numéro de téléphone de l'entreprise : (      )
		Numéro de télécopieur de l'entreprise : (      )
<b>Section 2 – Modalités d'obtention du permis</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir suivi le cours de deux jours conduisant à l'obtention du permis d'épandage commercial de matières prescrites;</li><li>• Avoir passé l'examen avec succès.</li></ul>		
Date du cours :		Lieu du cours :
Date de l'examen :		Lieu de l'examen :
Note obtenue :		
<input type="checkbox"/> Je participe régulièrement aux opérations quotidiennes de courtage de l'entreprise ci-dessus, ou je les connais bien.		
<b>Renseignements supplémentaires</b>		
<p>Les renseignements personnels sont recueillis en vertu de la <i>Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs</i>, art. 32. Le ministère les utilisera a) pour satisfaire aux exigences de la <i>Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs</i> en matière d'accréditation et de délivrance de permis, y compris celles portant sur les communications futures, l'approbation des plans, la surveillance et la conformité; b) pour constituer une base de données. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le chef de service, Unité de la formation, de l'éducation et des communications, Direction de la gestion environnementale, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, 519 826-6572. Nota : À l'avenir, le registre d'accréditation et d'inscription pourrait être géré par un fournisseur de services de l'extérieur.</p>		
<input type="checkbox"/> Oui, j'accepte que mon nom soit accessible au public par l'entremise du MAAARO (p. ex. site Web du MAAARO, diffusion régionale, publications, demandes au centre d'information, etc.).		
<input type="checkbox"/> Oui, j'accepte que le nom de mon entreprise soit accessible au public par l'entremise du MAAARO (p. ex. site Web du MAAARO, diffusion régionale, publications, demandes au centre d'information, etc.).		

### Partie 3 - Signature

Nom (lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature de l'auteur de la demande : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

N° de CCAC \_\_\_\_\_ (s'il y a lieu)

#### **Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante :**

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales  
3<sup>e</sup> étage SO  
1 Stone Road West  
Guelph (Ontario) N1G 4Y2  
Tél. : 1 866 242-4460  
Courriel : [nman.omafra@ontario.ca](mailto:nman.omafra@ontario.ca)